

## La charte de l'arbre prend racine !



La charte de l'arbre à Grand Quevilly voit le jour et prend racine après plusieurs étapes participatives. Découvrez les coulisses derrière la création de ce document et les grands principes qui en découlent.

En 2022, la ville débute la création d'une charte de l'arbre. Elle voit maintenant le jour après plusieurs étapes participatives. La charte de l'arbre c'est :

- Une enquête réalisée en 2022 auprès des habitants concernant leur perception de l'arbre en ville. 500 Quevillais ont répondu et ont placé l'arbre comme un symbole fort et important de la nature en ville avec de nombreux bénéfices et

quelques désagréments. L'arbre à Grand Quevilly, c'est positif pour 82% des répondants.

- Différents ateliers participatifs organisés en 2023 avec des habitants, des agents, les conseils de jeunes et des élus municipaux afin de construire collectivement la charte de l'arbre.
- 10 principes citoyens simples et clairement définis pour prendre soin des arbres en ville, que les Quevillais (habitants, entreprises, associations...) pourront aussi s'engager à respecter pour soutenir le travail mené par la Ville sur le sujet.
- Un document publié début 2025 qui synthétise l'ensemble des travaux menés, dresse un bilan de l'arbre à Grand Quevilly, les points à améliorer, les pratiques à faire évoluer, et donne les orientations de gestion et de préservation de notre patrimoine naturel.

**La charte de l'arbre est à retrouver sur cette page à partir du 1er février**